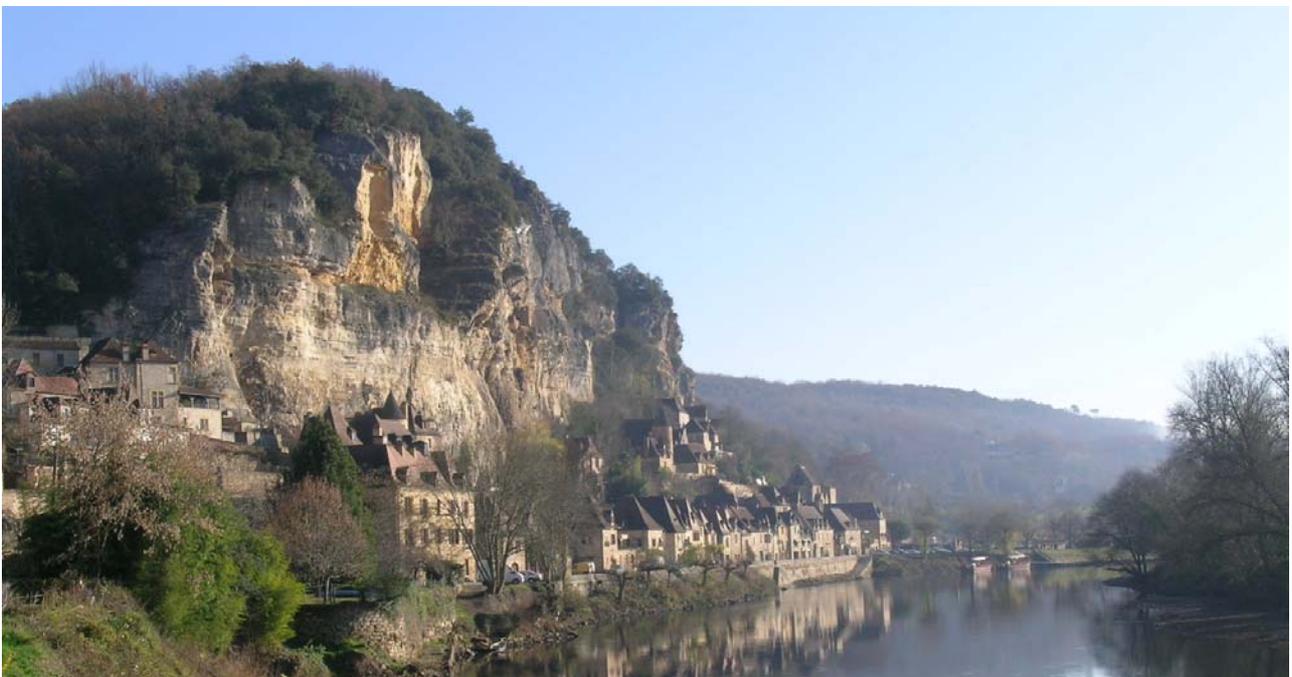


Commune de

# La Roque Gageac

DORDOGNE

**Z**one de **P**rotection du **P**atrimoine **A**rchitectural, **U**rbain et **P**aysager



## RAPPORT DE PRESENTATION

Janvier 2007

Bureau d'étude : Nathalie PRAT, architecte du Patrimoine; Hélène SIRIEYS, paysagiste

## 1/ MOTIFS ET OBJECTIFS POUR LA CRÉATION DE LA ZPPAUP

### 1.1 LES PROTECTIONS EXISTANTES

- 1.1.1. Le site inscrit
- 1.1.2. Les monuments historiques
- 1.1.3. Le patrimoine archéologique
- 1.1.4. La Z. P. P. A. U. P. de 1994
- 1.1.5. Nouveaux objectifs

## 2/ LES PARTICULARITÉS DU PAYSAGE

### 2.1 UNE SÉQUENCE MAGISTRALE DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

- 2.1.1. Un motif emblématique
- 2.1.2. Un paysage partagé – les points de vues dynamiques
- 2.1.3. La rivière

### 2.2 LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

- 2.2.1. La morphologie
- 2.2.2. L'occupation du sol
- 2.2.3. Les structures végétales caractéristiques
- 2.2.4. Les entités paysagères

### 2.3. LES ENJEUX PAYSAGERS

- 2.3.1. L'écriture parcellaire
- 2.3.2. Le maintien des ouvertures
- 2.3.3. La préservation de la diversité et du caractère identitaire

## 3/ LES PARTICULARITÉS URBAINES

### 3.1 TERRITOIRES ET IMPLANTATIONS BATIES

### 3.2 LE BOURG : IMPLANTATION FORTE AUTOUR DU FORT

- 3.2.1. La relation au relief
- 3.2.2. Evolution historique de la forme urbaine
- 3.2.3. La falaise, protection et menace
- 3.2.3. Les espaces publics, rues, places, quais

### 3.3. LES HAMEAUX

3.3.1. Les hameaux de coteau

3.3.2. Les hameaux de plaine

## 4/ LES PARTICULARITÉS ARCHITECTURALES

### 4.1. L'ARCHITECTURE DU BOURG

4.1.1. Les monuments

4.1.2. Les maisons de village

4.1.3. Implantation et volumétries

4.1.4. Les toits

4.1.5. Les façades

4.1.6. Les ouvertures

4.1.7. Les jardins du bourg

### 4.2. L'ARCHITECTURE DES HAMEAUX

4.2.1. Les éléments majeurs

4.2.2. Les maisons de hameaux

4.2.3. Les cabanes

4.2.4. Les séchoirs à tabac

## 5/ PROPOSITIONS POUR LA NOUVELLE ZPPAUP

### 5.1. IDENTIFICATION DES ENJEUX

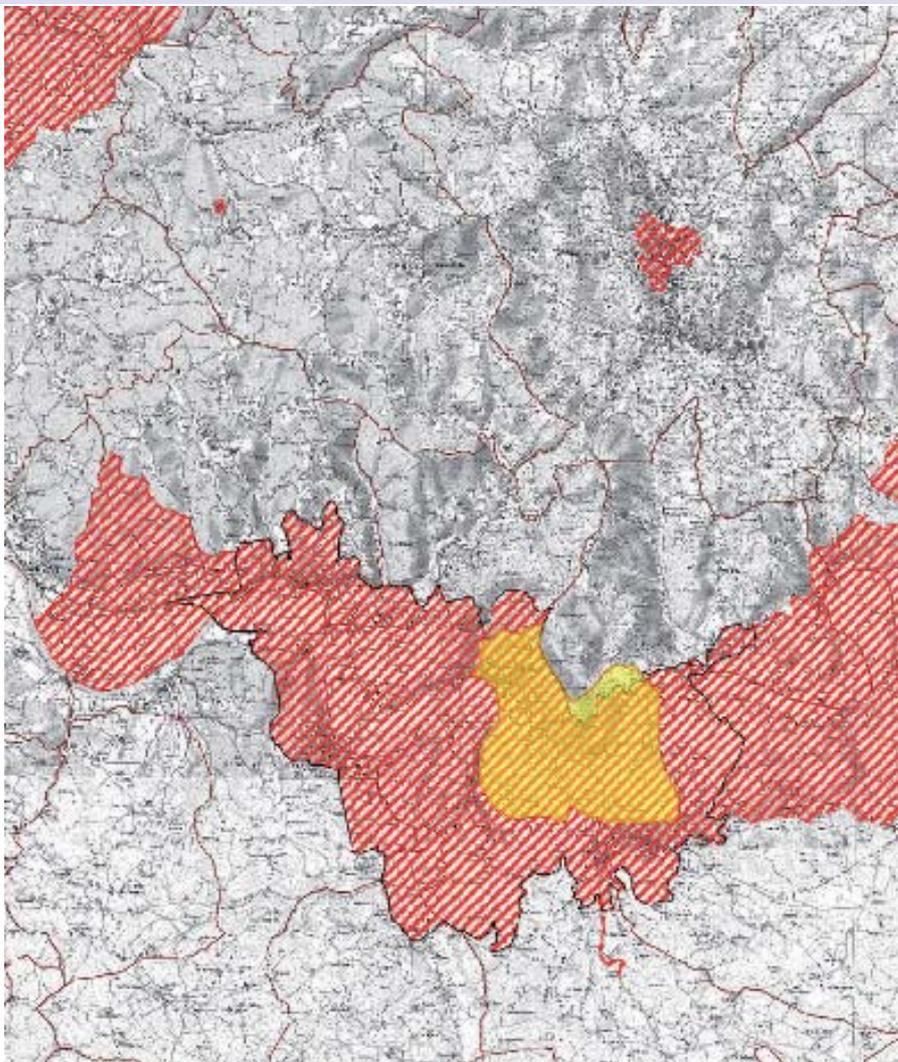
### 5.2. LE ZONAGE

1

## **MOTIFS ET OBJECTIFS POUR LA CREATION DE LA ZPPAUP**

## 1.1 LES PROTECTIONS EXISTANTES

### 1.1.1. Le site inscrit



Document DIREN Aquitaine

Le territoire de la commune de La Roque Gageac est très largement inclus dans le site inscrit de «la vallée de la Dordogne». Seule une bande de plateau boisé au nord de la commune n'est pas concernée par la protection.

L'ampleur du site protégé dans lequel est inséré La Roque Gageac souligne à nouveau les enjeux du paysage ouvert de la vallée de la Dordogne, et de l'importance des points de vues croisés d'une rive à l'autre, du fond de vallée aux rives.

#### Définition de site inscrit:

«Le site inscrit est un monument naturel ou un site de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque qui a fait l'objet d'une inscription sur la liste des monuments naturels du ou des départements auxquels ils appartiennent.

L'inscription a pour but la conservation de milieux et de paysages dans leur état actuel, de villages et bâtiments anciens, la surveillance des

centres anciens, le contrôle des démolitions, l'introduction de la notion d'espace protégé dans les raisonnements des acteurs de l'urbanisme.

Elle entraîne l'obligation d'informer l'administration de tous projets de travaux de nature à modifier l'état ou l'aspect du site quatre mois au moins avant le début des travaux»

(Diren Aquitaine)

## 1.1.2. Les monuments historiques

Le manoir de Tarde est l'unique édifice protégé au titre des monuments historiques de La Roque-Gageac. Il a été classé au titre des Monuments Historiques le 13 novembre 1951.

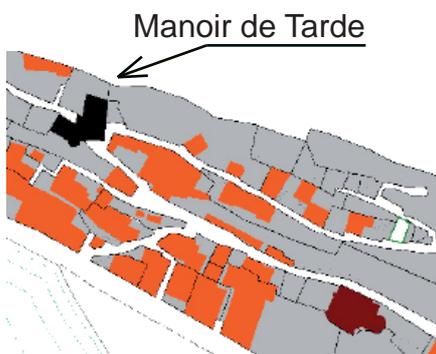
Daté du XVe siècle, le manoir participait à la première enceinte fortifiée de la place forte.

Une partie du corps de bâtiment adossé à la falaise est actuellement malheureusement ruiné.

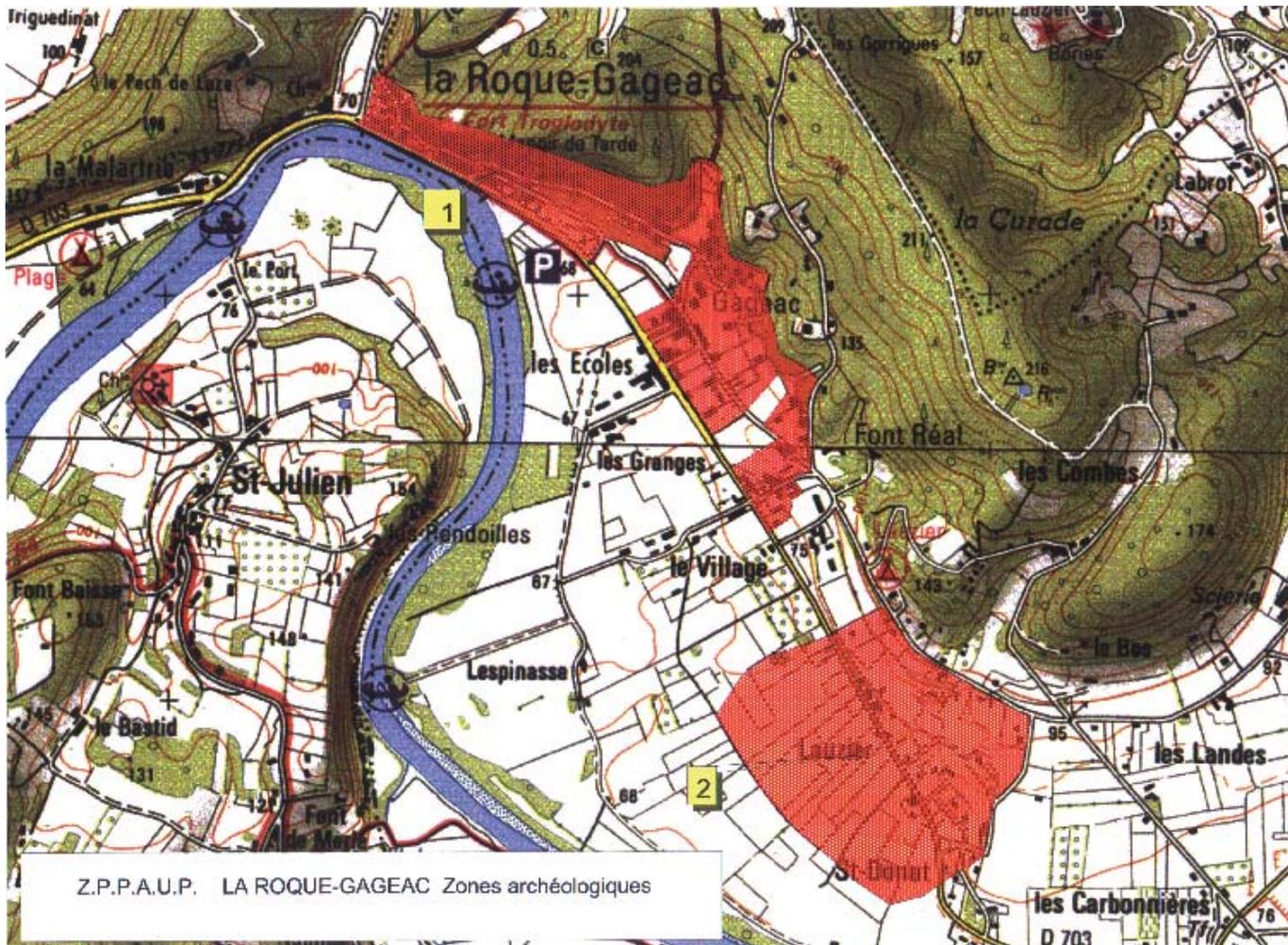
Par sa tourelle s'élevant face à la vallée le Manoir de Tarde apparaît comme un élément majeur du paysage urbain de La Roque Gageac.

Cet édifice remarquable pour son architecture fut la demeure de Jean Tarde, 1561-1636, né à La Roque Gageac, chanoine, historien géographe, et mathématicien, grande figure du Sarladais.

Gabriel Tarde, juge d'instruction à Sarlat, est l'auteur d'une étude archéologique sur La Roque Gageac, qui lui permet d'établir un plan supposé de l'état des fortifications au XIXe siècle.



### 1.1.3. Le patrimoine archéologique



Document Service Régional de l'Archéologie - Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine

Zones sensibles au titre du patrimoine archéologique :

1 - Le bourg

Vestiges préhistoriques ( grotte Maldidier, falaise de Marqueyssac, etc..) et médiévaux ( église, fort troglodytique, village, remparts ) .

2 - saint-Donat

Vestiges gallo-romains ( villa probable ) et médiévaux ( église et cimetière ) .



### 1.1.5. Nouveaux objectifs



Découverte du site protégé de La Roque Gageac depuis le belvédère de Domme

La commune de La Roque Gageac s'étant doté d'un document d'urbanisme (Carte Communale) dédié à la gestion des secteurs constructibles, elle souhaitait revoir le zonage et le règlement de la ZPPAUP afin d'orienter plus particulièrement les préconisations paysagères, urbaines et architecturales selon les nouveaux enjeux de son territoire :

- préservation du patrimoine architectural du bourg historique, de ses jardins et proches abords,
- maintien des caractères paysagers des grandes entités,
- encadrement du développement d'un urbanisme raisonné et réglementé dans les secteurs limités.

**2**

# **LES PARTICULARITES DU PAYSAGE**

## **2.1 UNE SÉQUENCE MAGISTRALE DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE**

### **2.1.1 Un motif emblématique**

### **2.1.2 Un paysage partagé- les points de vues statiques**

### **2.1.3 Les itinéraires de découvertes- les points de vues dynamiques**

### **2.1.4. La rivière**

## **2.2 LES ENTITES PAYSAGERES**

### **2.2.1 La morphologie**

### **2.2.2 L'occupation du sol**

### **2.2.3 Les structures végétales caractéristiques**

### **2.2.4 Les entités paysagères**

## **2.3 LES ENJEUX PAYSAGERS**

### **2.3.1 L'écriture parcellaire**

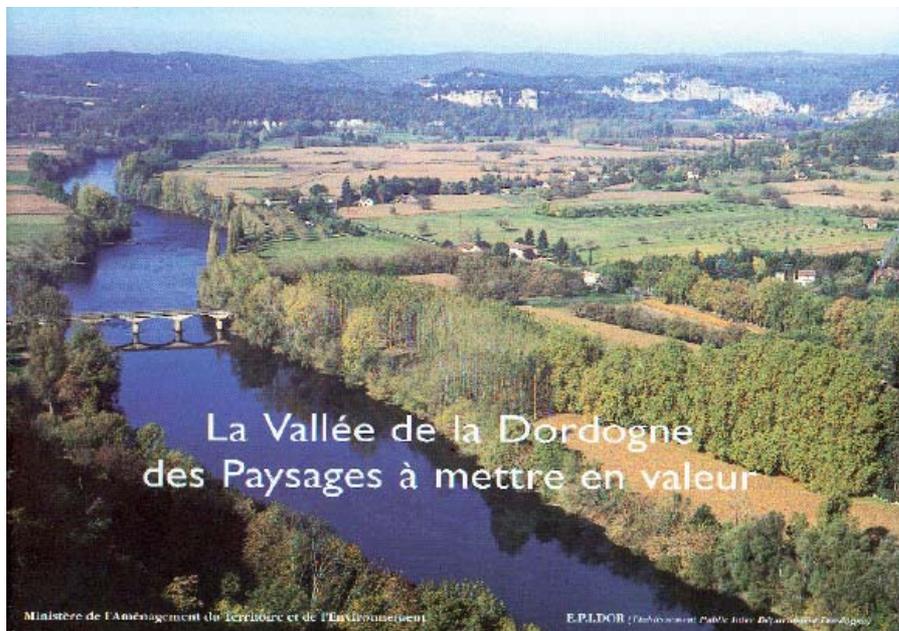
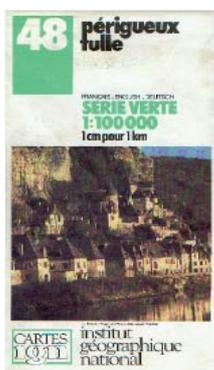
### **2.3.2 Le maintien des ouvertures**

### **2.3.3 La préservation de la diversité et du caractère identitaire**

## 2. LES PARTICULARITES DU PAYSAGE

### 2.1 UNE SÉQUENCE MAGISTRALE DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

Parce qu'il est représentatif, le territoire communal de La Roque-Gageac illustre de nombreux documents relatifs à la vallée de la Dordogne dans son ensemble. Ci-contre la couverture du document de communication de l'Etablissement Public Inter Département Dordogne et la carte IGN Périgueux-Tulle.



#### 2.1.1 Un motif emblématique

Le village blotti sous la falaise regardant la Dordogne qui, contrainte par le relief, amorce sa courbe vers l'ouest, telle est l'image emblématique de La Roque-Gageac.

C'est une image forte de contraste entre une nature dominante et ce village pittoresque, serré en bord de rivière, et baigné par les lumières généreuses d'une exposition plein sud.

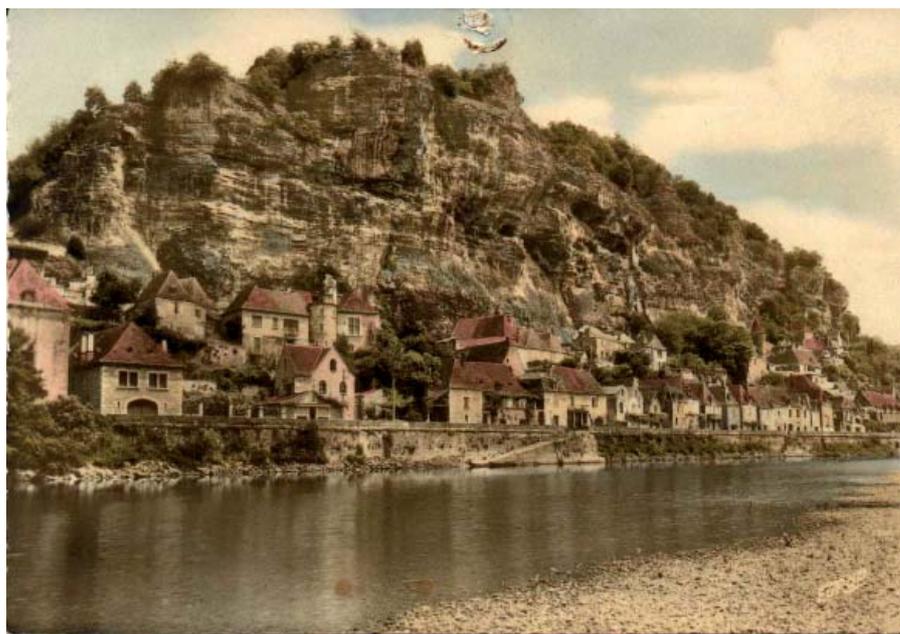


Tableau de Lucien de Malleville

Le front bâti, constitué de petits volumes présentant leurs pignons, est miniaturisé par l'imposante façade rocheuse qui le domine et le plan d'eau que forme la rivière dans cette séquence courbe.

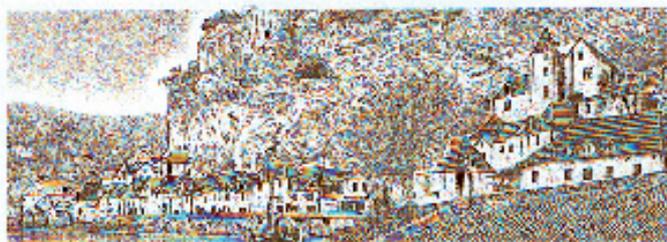
La ligne horizontale discontinue des faîtes, redoublée par la ligne horizontale continue du quai, sont des éléments-clés de ce paysage vertical, leur lisibilité est essentielle.

Photographié, peint, gravé, ce motif très célèbre concentre la notoriété du site de la Roque-Gageac.



Carte postale ancienne

SOUVENIR DE L'EMISSION DU TIMBRE LA ROQUE-GAGEAC

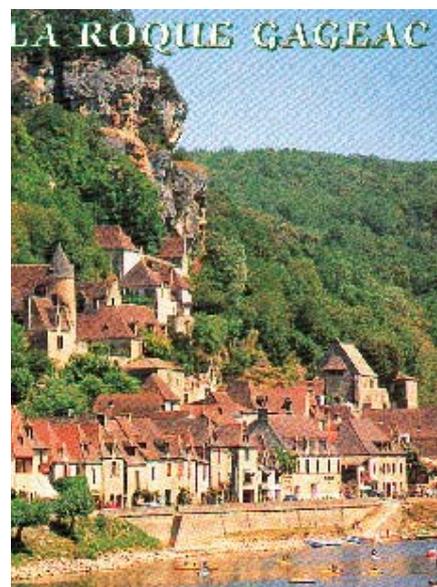


Les 23 et 24 juillet 2005



Compte tenu des nombreuses représentations, il est aisé d'apprécier les évolutions de ce motif emblématique depuis un siècle. Progressivement la falaise se végétalise : le front boisé du plateau a gagné jusqu'à la crête, coiffant ainsi la paroi rocheuse, qui elle-même, accueille dans ses infractuosités, des végétaux xérophiles spontanés ou échappés des jardins.

Mais l'équilibre entre, d'un côté, les éléments de nature que sont la falaise et la rivière et, de l'autre, l'œuvre humaine est préservé, le paysage reste « authentique ».



Carte postale récente

## 2.1.2 Un paysage partagé- les points de vues statiques

Une deuxième représentation emblématique du territoire communal est attribuée « injustement » à Domme.

En effet, le vaste panorama sur la vallée qui s'offre à la vue depuis le belvédère concerne le territoire de la commune de La-Roque-Gageac.

Ce point de vue qui domine la rivière d'environ 150m permet d'embrasser le paysage du méandre, la Dordogne dessinant sa grande boucle en U, la vallée agricole dont le parcellaire accompagne le mouvement circulaire de la rivière et le coteau boisé en fond de scène.

La différence d'altitude importante mais pas vertigineuse, la situation au sud de ce belvédère qui permet de regarder un paysage ensoleillé, met le visiteur en situation de « rentrer » dans le paysage, d'appréhender l'ensemble du méandre puis de découvrir les détails, plantations, routes, bâti.

Malgré une urbanisation diffuse qui s'est développée ses vingt dernières années, formant des îlots opaques dans la plaine ouverte, le paysage reste harmonieux. Fermée par les reliefs, tantôt les parois claires des falaises, tantôt les coteaux boisés, la vallée se déploie avec ses cultures rangées, les lignes d'arbres, quelques vergers, des peupleraies. Le cours de la rivière est surligné par la végétation des rives.

Si le panorama depuis Domme est le plus célèbre, il existe d'autres points de vue intéressants



Vue depuis Domme sur le méandre de La Roque Gageac



Vue depuis Saint-Julien sur la falaise de La Roque Gageac

qui permettent d'apprécier le paysage de la vallée tout en gardant une vue sur le village. C'est le cas des vues offertes depuis les belvédères des jardins de Marqueyssac sur la commune de Vezac, ou les vues moins panoramiques depuis le village de Saint-Julien sur la commune de Cénac.

Compte tenu de la configuration du territoire, c'est bien d'un paysage partagé qu'il s'agit, un paysage dont l'enjeu de préservation et d'harmonie concerne l'ensemble des communes riveraines.

### 2.1.3 Les itinéraires de découvertes - les points de vues dynamiques

Mais le paysage ne se découvre pas seulement des belvédères. Le paysage se découvre en empruntant les routes et les chemins, dont le maillage assez serré facilite la découverte.

La particularité de La Roque-Gageac, vient d'un certain nombre d'itinéraires courbes au cours desquels la vision sur le paysage se transforme, la falaise défile, « tourne », comme la rivière, comme le coteau.

Ajouté à cette configuration morphologique, le paysage ouvert de la vallée libère des vues nombreuses. Ce caractère varié des vues sur le territoire disponibles à partir de l'espace public que sont les routes est une qualité à prendre en compte et à préserver.



## 2.1.4. La rivière

Le territoire communal est une séquence de la vallée de la Dordogne, la rivière constitue l'épine dorsale de ce paysage. Pourtant, cette dimension paysagère unitaire de la rivière qui se perçoit depuis les belvédères, s'estompe une fois descendu dans la vallée. En effet, la perception sur la rivière relève de séquences discontinues et contrastées.

En franchissant le pont au niveau de Cénac, la rivière s'offre comme un élément de « géographie physique », un paysage naturel, plus sauvage à l'ombre des falaises de Domme, plus lumineux et plus amène vers l'ouest où la rivière s'engage dans la plaine agricole. Ses rives sont accompagnées par une végétation ligneuse spontanée, qui la préserve de co-visibilités anachroniques. C'est de ce point de franchissement que l'on mesure le mieux l'ampleur de la rivière.

Au niveau du bourg, les dispositifs construits du perré et du quai rappellent le rôle historique de voie de liaison de la rivière et l'activité commerciale qui y était associée. Si la présence de gabarres est nécessaire à l'activité d'accueil, il est important que les embarcations restent à l'échelle du lieu, et se fondent dans le paysage, grâce à des choix de couleur, d'aspect et de matériaux appropriés.

Les activités de loisirs ont remplacé les activités de transport.



Actuellement, la base de canoës se trouve au centre du méandre, assez loin du village.

L'accès se fait par des chemins agricoles, le stationnement est organisé sous des arbres. L'impact de cette activité reste minime, compte tenu de sa situation et des dispositions prises. Les embarcations sont stockées l'hiver sous bâche.

En saison estivale, la rivière libère quelques grèves qui facilitent l'accès à l'eau, par exemple en face du bourg ou au pied de Gaillardou.

Le seul cheminement continu en bord de rivière se trouve sur la rive gauche, au lieu-dit la Borgne.

En rive droite, il existe trois campings situés en bord de rivière, dont l'évolution et le durcissement par la mise en place de mobil homes constituent un risque de banalisation ou d'altération du paysage du méandre. L'emploi de cloisonnements végétaux pour masquer les équipements modifie le caractère ouvert des lieux.

## 2.2 LES ENTITES PAYSAGERES

### 2.2.1 La morphologie

La commune est occupée en grande partie par un méandre de la Dordogne qui décrit un large U. A partir du lieu-dit le Port situé à l'extrême limite est de la commune, la rivière s'écoule sud/sud-est et vient buter sur la falaise de Domme. Contrainte par le relief, elle infléchit sa course vers l'ouest/nord-ouest jusqu'à rencontrer, après une course de 3,5 kms, la falaise de Saint-Julien. La rivière prend alors la direction plein nord jusqu'aux falaises de La Roque qui, à leur tour, contraignent le passage de l'eau et la renvoient plein ouest. La Dordogne poursuit ainsi son sinueux parcours sur les communes voisines.

Cette morphologie courbe que la rivière dessine est relayée en élévation par le coteau boisé qui reprend cette forme arrondie. En vues lointaines, le versant semble continu, en réalité, il est entaillé par des combes plus ou moins perceptibles selon la couverture végétale, qui façonnent des entités paysagères à échelle plus réduite et qui « échappent » pour certaines au grand paysage de la vallée, comme les Combes.



La maquette illustre l'importance du relief dans la compréhension du territoire

La description de la morphologie est importante, pour plusieurs raisons :

- le relief constitue en quelque sorte les fondations du paysage
- le bâti traditionnel, construit en des temps où la mécanisation des terrassements n'existait pas encore, s'est implanté avec discernement sur ces reliefs, qu'il ait choisi le versant, les combes ou les replats, il s'est adapté à chaque situation ; pour poursuivre les extensions bâties dans ces hameaux, ou ces quartiers, il est nécessaire de comprendre la relation relief/bâti et s'efforcer de la respecter
- ces fondations, à notre échelle de temps ne varient pas alors que le paysage évolue sans cesse sous l'influence des activités humaines ou par cessation de ces activités
- et plus particulièrement sur cette commune, dans une configuration courbe des éléments, les perceptions sur le paysage sont dynamiques. En effet, du fait même des courbes, le paysage se « déroule » différemment à chaque pas, au fur et à mesure des déplacements, l'angle de vue s'ouvre vers une autre perspective. Cette dynamique des vues est particulièrement sensible le long de la route de pied de coteau sur laquelle l'utilisateur se trouve en situation de « corniche » au dessus des terrasses agricoles avec les falaises en fond de scène.



Extrait de la carte IGN N°2036 ET, Sarlat Souillac



## 2.2.2 L'occupation du sol et les structures végétales caractéristiques

La couverture végétale est très contrastée, le méandre est un paysage relativement ouvert, où l'activité agricole domine (champs, vergers, quelques peupleraies). Un élément important de la qualité de ce paysage vient du dessin en éventail du parcellaire qui lui aussi « dessine » la courbe de la rivière, ce dessin est plus perceptible quand il est souligné par un rang de noyers ou une haie.

Un autre élément important est la ripisylve qui accompagne la rivière et améliore la tenue des berges. Quelques structures végétales liées à un bâti ancien émergent de ce paysage assez horizontal comme par exemple l'alignement de platanes qui conduit au château de Port de Domme. Emergent également des végétaux moins traditionnels comme des conifères.



Cliché IGN de 1948



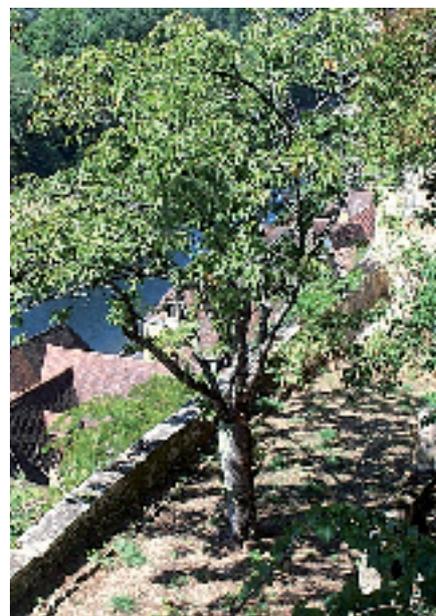
Les chênes ont colonisé plateau et coteau, ils «coiffent» la falaise

Par contraste avec le méandre, se dresse le coteau couvert de chênes et en particulier de chênes verts dont le feuillage se distingue discrètement par ses à-plats gris vert.

Si les chênes verts ont ainsi colonisés ce territoire c'est grâce à l'exposition plein sud de ce coteau calcaire qui profite du rayonnement maximal et de la présence de la rivière qui tempère les minima hivernaux. Cette situation exceptionnelle a également été mise à profit par la plantation de végétaux exotiques. Les premiers bananiers de La Roque auraient-ils été ramenés par les gabariers comme ils l'ont fait plus en amont encore, à Beaulieu en Corrèze ou bien sont-ils arrivés plus tard. Cette végétation exotique si elle prend place très « naturellement » sous ses falaises plein sud, ne doit pas quitter le village pour gagner toute la commune.

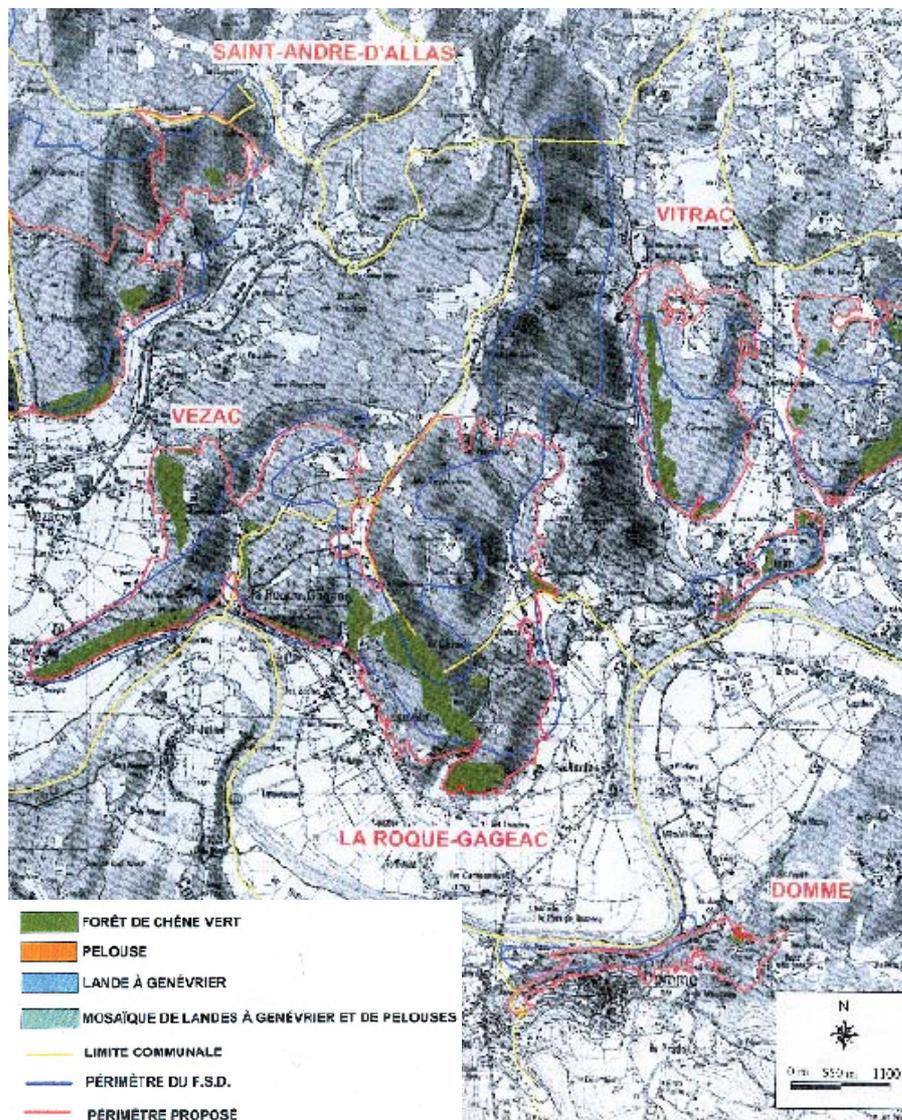


Aire de stationnement à l'entrée du village



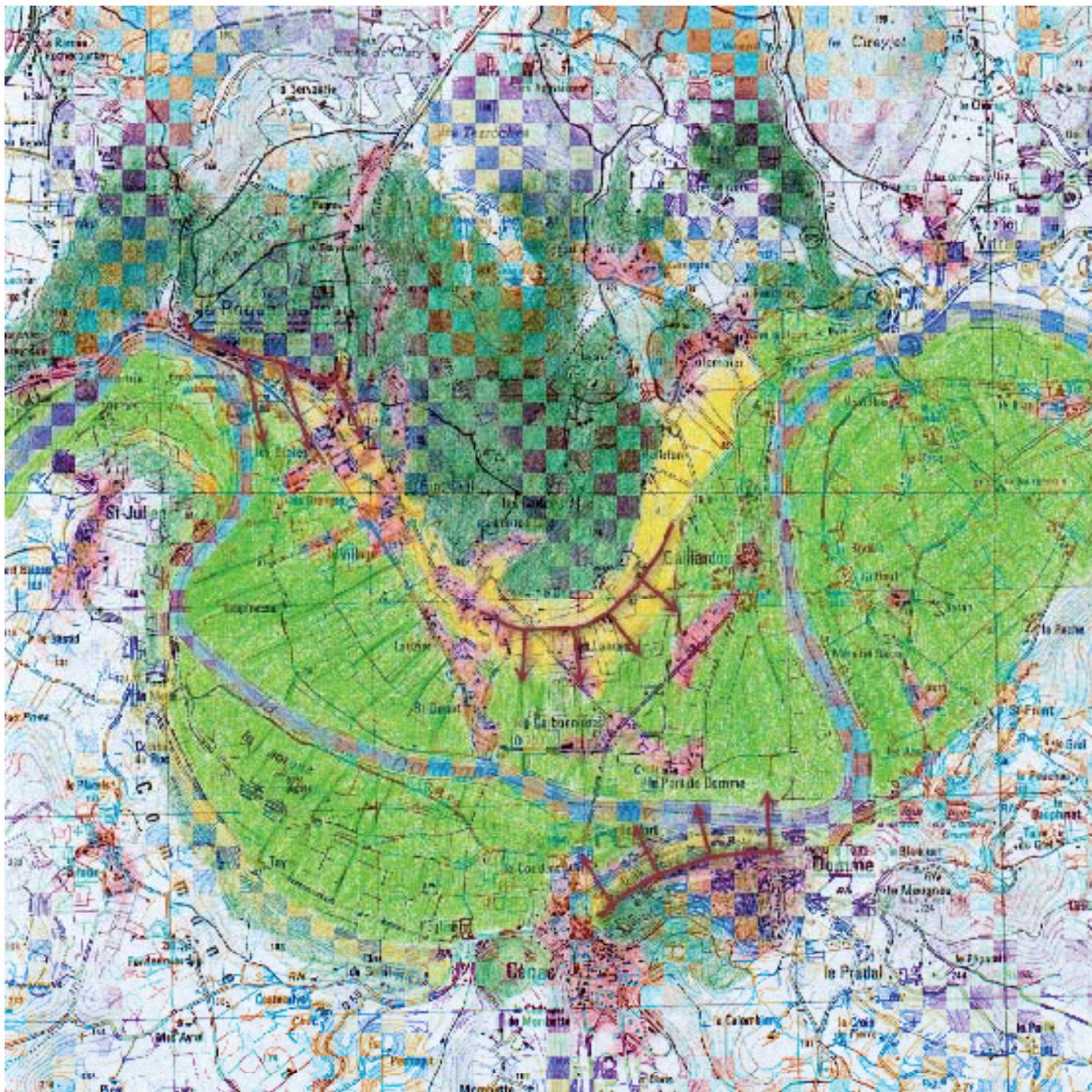
Paroi au dessus du village

La Roque Gageac est également concerné par deux sites Natura 2000, le premier concerne la Dordogne dans son ensemble et le second les coteaux calcaires avec leur forte couverture de chênes verts, station septentrionale de cet arbre méditerranéen, autant d'indices de la présence d'un environnement riche.



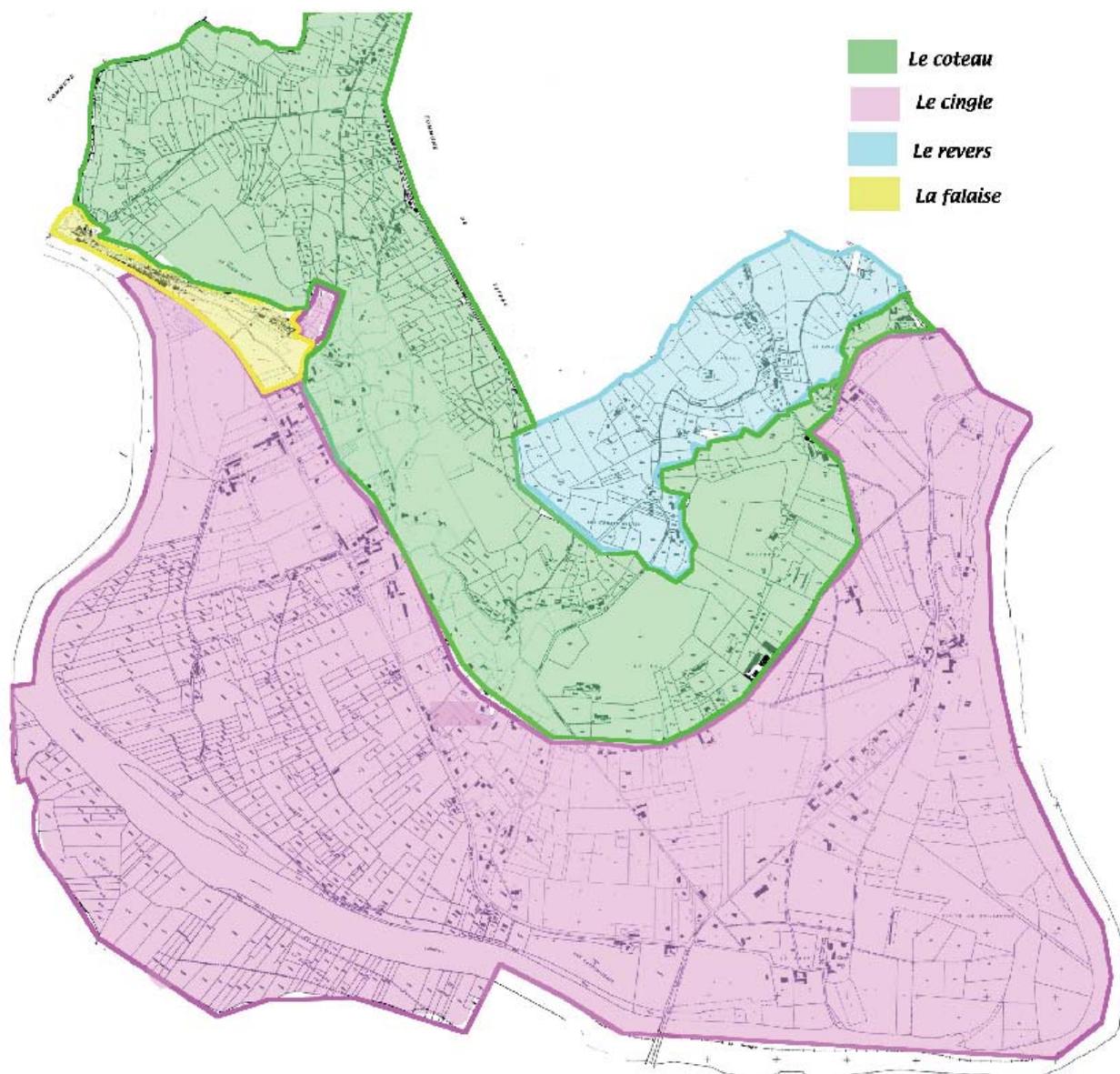
Localisation des habitats naturels d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000

### 2.2.3 Les entités paysagères



- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li> Collines boisées<br/>Adossement visuel homogène<br/>Qualité de la couverture végétale</li> <li> L'îlot de "corniche"<br/>Point de contact côtes / angle<br/>Ligne de découvertes, points de vue</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li> Herse agricole<br/>Enjeu de parcellaire rayonnant<br/>Ligne d'arbres, dessin en éventail</li> <li> Secteurs bâtis</li> <li> Répétabilité des vues</li> </ul> |
|--|---|

Cartographie des entités paysagères



Cartographie des entités de la ZPPAUP

L'analyse de la morphologie, l'observation de l'occupation du sol, met en relief quatre entités paysagères contrastées et complémentaires :

- Le coteau couvert de boisement ferme le paysage au nord, il assure un fond de scène végétal continu. Sa forme arrondie contribue à la variété des vues et des perceptions. Il est partiellement bâti en pied, soit à l'ouest, du côté du bourg, soit par des fermes.
- Le cingle ou le méandre : avec sa forme de U, c'est un paysage ouvert, ample, et à la fois, « fini », tenu par les falaises de Domme et Cénac et Saint-Julien. L'occupation agricole reste dominante, mais des secteurs d'habitat se sont construits à proximité des voies. Le parcellaire ancien, perpendiculaire à la berge est rayonnant, il contribue à exprimer la courbe de la rivière.
- Le revers , c'est-à-dire, le coteau sur son versant nord, opposé à la vallée. C'est un paysage boisé agréable qui ne participe pas du grand paysage de la vallée de la Dordogne, il n'est pas vu de la vallée, il ne donne pas à voir la vallée.
- la falaise : c'est le motif emblématique du paysage de la Roque-Gageac, l'extrémité ouest, où la vallée se réduit au passage de la rivière et le coteau se dresse en une paroi calcaire verticale.

## 2.3 LES ENJEUX PAYSAGERS

### 2.3.1 L'écriture parcellaire

Dans les paysages ouverts, le parcellaire est important.

Il est plutôt étroit et allongé, il concerne la zone inondable mais également la première terrasse. Il constitue une sorte d'écriture dans le paysage qui s'exprime d'une part par la diversité des cultures, d'autre part par les alignements d'arbres ponctuels qui plantés dans la longueur de la parcelle dessinent des lignes parallèles.

Il suffit de trois, quatre, cinq noyers, leurs volumes denses, l'ombre portée qui s'étale au sol pour rythmer de loin en loin la plaine agricole. Or, il peut sembler anodin de mettre à bas quelques vieux arbres, ne donnant plus rien... Il est préférable de les conserver, il est important de renouveler ces plantations alignées, discontinues de fruitiers.

Dans les quartiers d'extensions bâties, ce vocabulaire devrait être utilisé: parcelles plutôt rectangulaires et alignements d'arbres fruitiers. Ces deux précautions limiteraient l'impact dans le paysage.



### 2.3.2 Le maintien des ouvertures

Le paysage de la vallée encadré par l'opacité des coteaux boisés est un paysage ouvert. La perception de l'espace est fragmentée par les alignements d'arbres, la ripisylve, ses noyeraies, les peupleraies dont la surface doit être réglementée par la ZPPAUP. Ces éléments tissent un maillage végétal lâche et aéré.

Les implantations bâties traditionnelles se fondent dans cette maille sans rajouter d'opacité. Ce n'est pas le cas des maisons plus récentes qui se ferment dans des jardins clos de persistants ou les campings qui, par leur cloisonnement, rétrécissent la maille.

Deux types de végétaux perturbent ce paysage ouvert:

- les bambous qui semblent coloniser abusivement les terrains entre La Roque et les Ecoles,
- les persistants horticoles de type laurière, tuyas, éléagnus qui introduisent un vocabulaire de banlieue banalisant pour ce paysage exceptionnel. Ces végétaux présentent une texture et une couleur de feuillage très différentes de la palette environnante. De plus, ils sont employés sur un périmètre souvent complet.

La proportion pour conserver ce caractère ouvert est, sur le plan agricole, de maintenir une taille maximale de peupleraies, sur le plan des extensions urbaines d'autoriser des clôtures végétales continues sur seulement deux cotés.



### 2.3.3 La préservation de la diversité et du caractère identitaire

Une des grandes qualités du paysage communal est l'emboîtement et la complémentarité des entités paysagères. Chacune présente des caractères propres: une palette particulière, des structures végétales différentes.



Une plaine ouverte

Le village et la falaise se caractérisent par une végétation exotique adaptée au milieu sec et chaud. Les jardins sont petits, terrasses en balcon sur la vallée, ils laissent voir en amont ou en aval. La pierre, paroi rocheuse ou mur bâti, reste dominante.



Des coteaux boisés

La plaine est cultivée. C'est l'espace où l'écriture parcellaire revêt le plus de réalité et d'importance. La palette est agricole ou forestière en rive, elle souligne le découpage des terrains.



Un village dense empreint d'exotisme

Le coteau est boisé. Les routes et les chemins disparaissent sous le couvert de chênes. Perçu en toile de fond, la permanence et la continuité de cette ouverture végétale est essentielle pour la préservation de la qualité des paysages.

**3**

## **LES PARTICULARITES URBAINES**

### 3.1 TERRITOIRES ET IMPLANTATIONS BATIES

Le réseau viaire est constitué d'anciennes voies qui obéissent à des logiques différentes.

Les voies principales Périgueux-Cahors ( en noir dans la plaine) et Sarlat-Cahors ( en rose ) convergent vers le gué du port de Domme, point structurant. La première utilise la vallée pour un cheminement plus aisé, alors que la deuxième accède au plateau en empruntant une combe.

La troisième voie organisant le territoire est celle qui s'assoit sur la première terrasse, à la limite de la vallée et du coteau, suivant une courbe de niveau constante. Bien que secondaire par rapport à l'ensemble du réseau, elle est centrale pour l'irrigation du territoire communal.

La création du pont, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, va lever les contraintes géographiques et à travers la création d'une voie nouvelle dans la plaine ouvrir de nouveaux espaces jusqu'alors réservés aux cultures, à l'urbanisation contemporaine.

Ces différentes implantations correspondent à des logiques de construction diverses : les chemins de cotes sont soutenus de murs de pierre. Les chemins de plaine, moins sinueux n'interrompent pas le paysage ouvert. Les voies en terrasses, sont bordées de végétaux champêtres maintenant un lien avec le coteau boisé. Les chemins creux, étroits, restés piétons sont aujourd'hui dédiés à la promenade et fort appréciés. Cette diversité contribue à la richesse et au caractère particulier de La Roque Gageac, entre Dordogne et plateau.



Voies structurantes anciennes s'appuyant sur des reliefs et convergeant vers le port de Domme

Voies récentes installées dans la vallée, orientées vers le nouveau pont

Maquette du relief et des voies structurant le territoire communal



Cote dans une combe



Chemin rural de plaine



Chemin creux du coteau



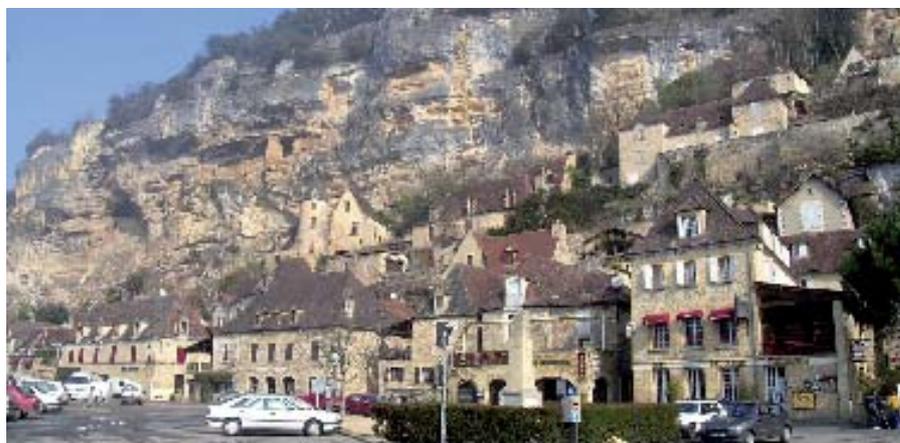
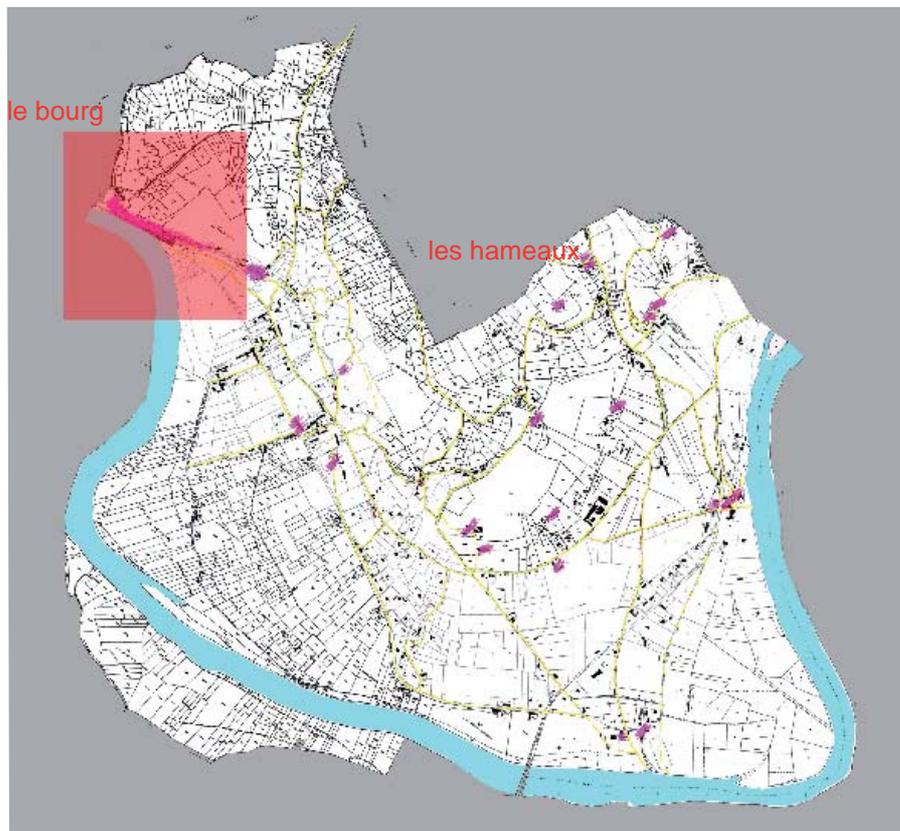
Voie en terrasse

## Implantations bâties

Au contraste du relief , répond un contraste des formes d'implantations de l'habitat humain.

Le bourg, investi de longue date pour bénéficier de la protection de la falaise et de la rivière, se présente comme un ensemble urbain très dense, lié au relief par des terrasses, investissant le rocher jusqu'à le creuser pour s'y installer.

Les hameaux sont le reflet de l'activité agricole installée dans les plaines. Ils sont situés sur les hauteurs, préservant les terres agricoles et inondables, qui ne furent investies que dans la deuxième moitié du XXe siècle.



Le bourg



Les hameaux

## 3.2 LE BOURG : UNE IMPLANTATION FORTE

### 3.2.1 La relation au relief



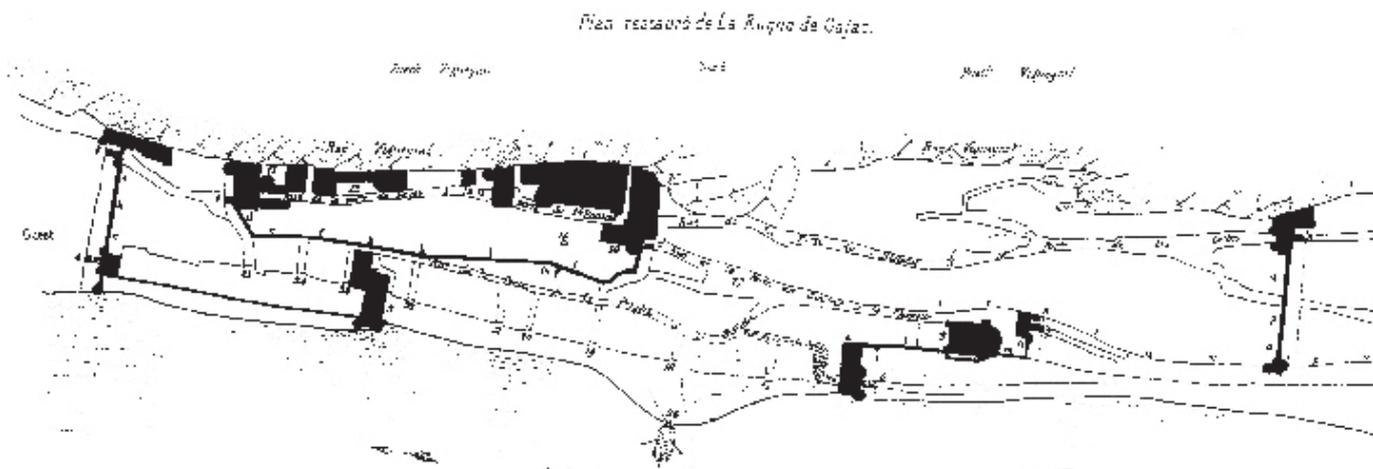
Les hauteurs de la falaise dominant la plate vallée de la Dordogne, la vue y porte loin. Ce site propice à l'implantation humaine fut investi pour ses qualités défensives. Son orientation face au sud participe également à l'intérêt pour l'accueil et la pérennité de

l'occupation par les hommes, installés dans les cavités même de la roche, puis dans de petites maisons cantonnées entre le pied de la falaise et les eaux du fleuve. Ce choix, à l'origine de la création de l'habitat dans cette portion de territoire, entraîne un fort

contraste entre la densité bâtie du bourg et les vastes plaines, le coteau et les plateaux très peu urbanisés. Ce contraste, qui a subi quelques modifications au XXe siècle, constitue une des particularités déterminante de l'identité et de la qualité de ce territoire.

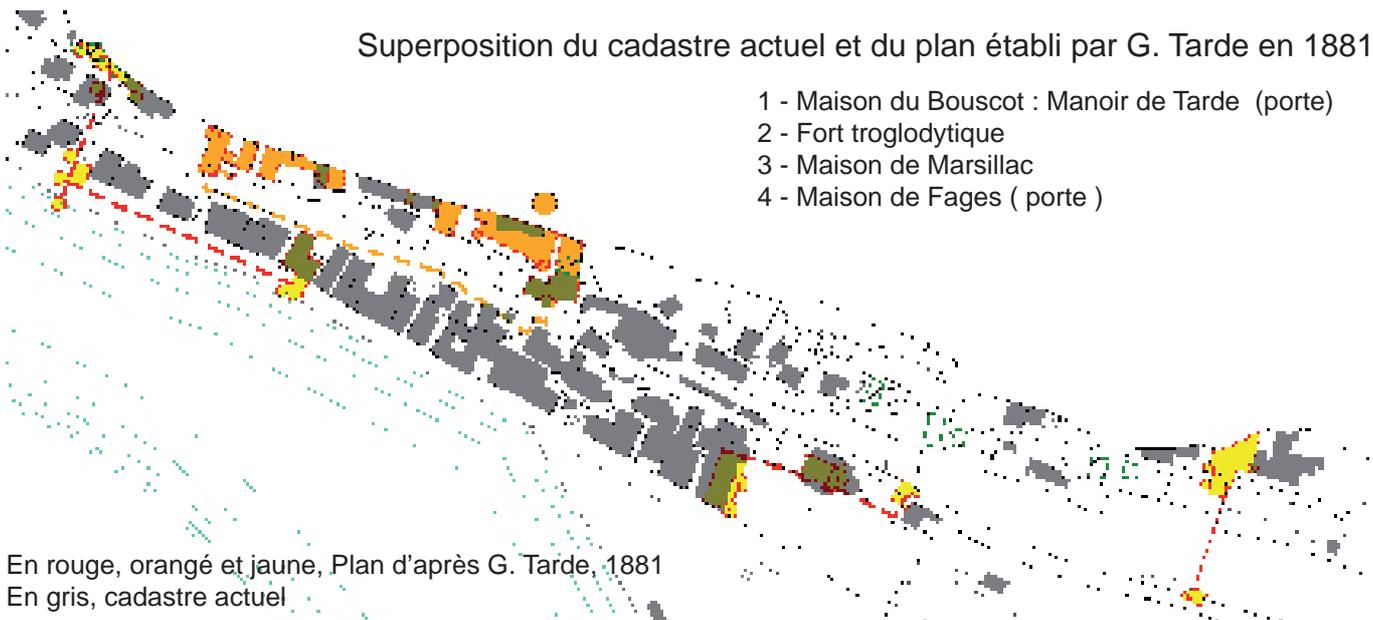


### 3.2.2 Evolution historique de la forme urbaine



Plan - «Histoire de La Roque-Gageac» par G. Tarde, 1881

En 1881, Gabriel Tarde établit un plan de La Roque Gageac médiéval d'après la lecture de terrier et de textes du XVII<sup>e</sup> siècle. Sa connaissance du site et ses recherches lui permettent de dessiner ce plan qui illustre la vocation de forteresse de La Roque Gageac.



Superposition du cadastre actuel et du plan établi par G. Tarde en 1881

- 1 - Maison du Bouscot : Manoir de Tarde (porte)
- 2 - Fort troglodytique
- 3 - Maison de Marsillac
- 4 - Maison de Fages ( porte )

En rouge, orangé et jaune, Plan d'après G. Tarde, 1881  
 En gris, cadastre actuel

La forme urbaine actuelle de La Roque Gageac découle de l'implantation des fortifications associées au fort troglodytique.

traces encore visibles in situ. L'actuel Manoir de Tarde participait à cette enceinte, son porche en étant une porte. La porte de Fages à l'autre extrémité, si elle disparut lors de la chute de la falaise, est encore présente dans le tracé cadastral et dans les parois rocheuses.

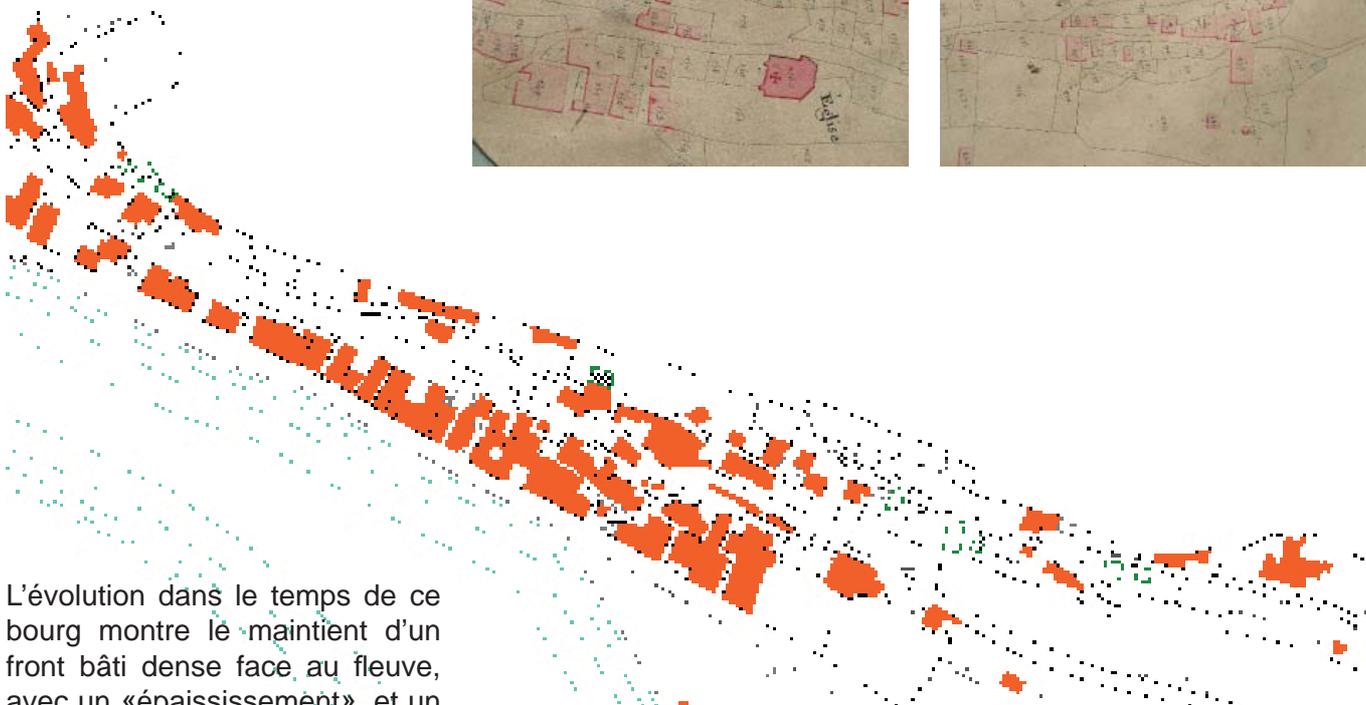
Dans son «Histoire de La Roque Gageac», G. Tarde propose une restitution des plans des fortifications qui correspond aux

Une deuxième enceinte, venant protéger celle des maisons fortes, présentait une muraille à l'Est au delà de l'église et à l'Ouest une autre muraille fortifiée depuis le Manoir Van Nifferick jusqu'à la Dordogne. Le front bâti sur la Dordogne participait également à cet ensemble.

## Evolution historique de la forme urbaine



Plan cadastral napoléonien - 1830 - conservé en mairie



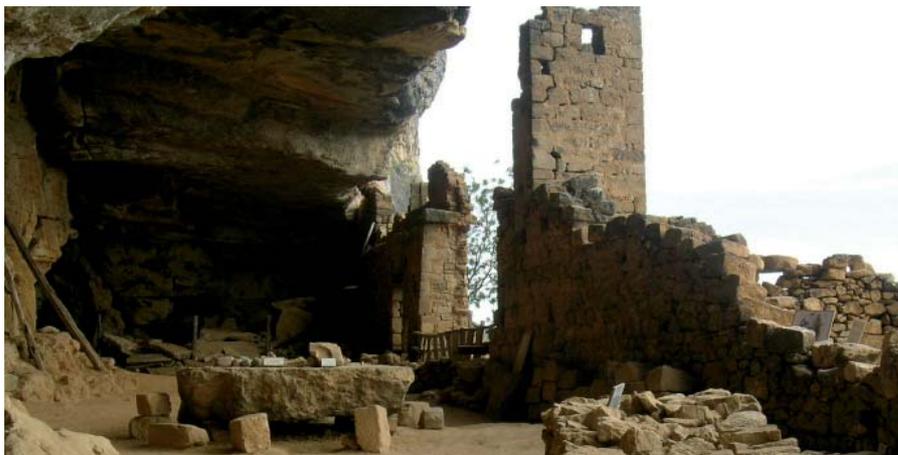
Plan cadastral actuel

L'évolution dans le temps de ce bourg montre le maintien d'un front bâti dense face au fleuve, avec un «épaississement», et un évidement en pied de falaise, dû aux différentes chutes de roches. L'élargissement en profondeur va de pair avec la disparition de passages et venelles permettant à chacun d'accéder au fleuve.

Aujourd'hui, cet élargissement nuit parfois à la lisibilité des édifices, engoncés dans des extensions successives. De même la disparition des passages atténue le rythme parcellaire.

## Les traces des fortifications

Le fort troglodytique, d'installation probablement antérieure au moyen-âge, fut garant de la sûreté de la place forte de La Roque. Ainsi l'évêque de Sarlat choisit-il ce site pour l'édification de son château qui se situait au pied du fort et aujourd'hui disparu. Cette résistance a permis au village de perdurer à travers les siècles jusqu'à notre époque. .



Le Fort

La rue du bourg, parallèle à la Dordogne et à la falaise conserve des traces dans ses murs de soutènement des anciennes enceintes fortifiées.



L'ancienne maison de Marsillac

Le pied du rocher n'a pas été réinvesti depuis la chute de la falaise, laissant percevoir les traces d'une ancienne porte.



Traces de la porte de Fages

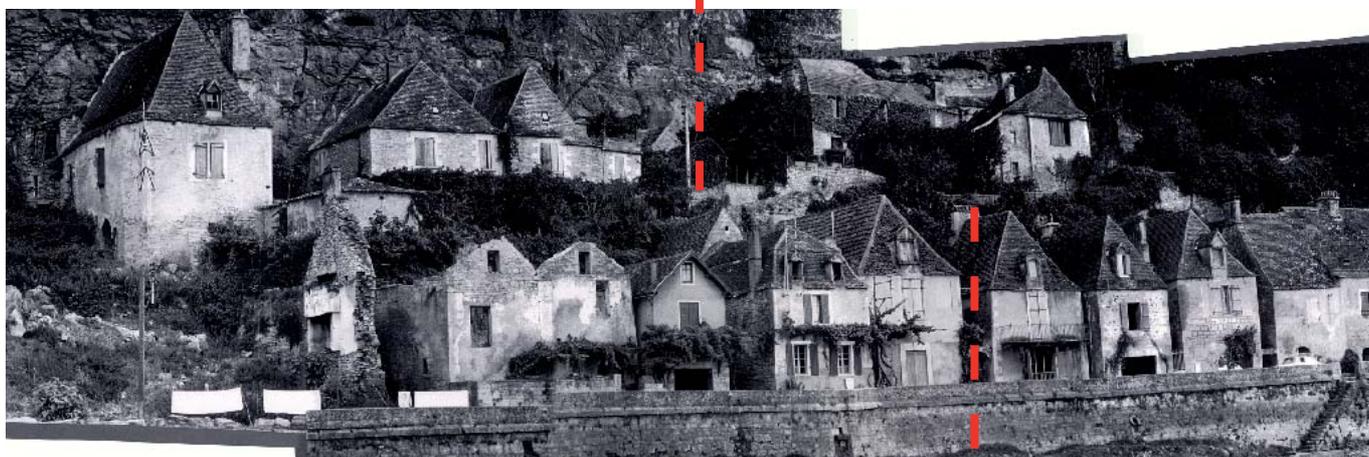
### 3.2.3 La falaise, protection et menace



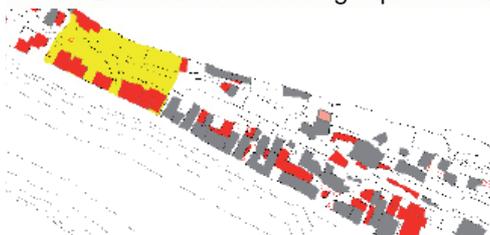
Vue du village et de la falaise avant 1957 - carte postale



Effondrement de la falaise en 1957



Les maisons du village qui vont disparaître après l'effondrement, à gauche - photo Mairie de La Roque Gageac



En jaune :  
zone d'impact de la chute de  
la falaise  
En rouge :  
Bâtiments construits au XXe  
siècle

Le 17 janvier 1957, l'historique rocher protecteur de La Roque Gageac s'effondrait sur les maisons du bourg.

La reconstruction des édifices sur le quai se fit dans le respect du parcellaire et de la volumétrie, permettant de maintenir la silhouette emblématique du bourg.



Vue aérienne actuelle montrant l'espace vacant à l'arrière du front bâti  
photo Mairie de La Roque Gageac



Les maisons reconstruites  
photo Mairie de La Roque Gageac

### 3.2.4 Les espaces publics, rues, places, quais

Les quais, bâtis de pierre, sont le soubassement magistral du front de ville, tel un prolongement édifié par la main de l'homme depuis la falaise jusqu'aux eaux du fleuve. Sa pierre ocre, le module des blocs, les reliefs des escaliers, le soin porté à son couronnement, autant d'éléments dont la qualité va de pair avec celle du site.



Les places du bourg sont peu nombreuses. Les élargissements des petites rues aux croisements correspondant aux anciennes portes sont peu sensibles aujourd'hui. La place de l'église apparaît comme un espace privilégié, comparable à une pièce extérieure: on y pénètre par un passage étroit formant porte, ouverte en balcon sur la Dordogne, elle offre à la vue un vaste paysage. Sa petite taille ajoute à la monumentalité de la façade de l'église à laquelle un calvaire répond en vis-à-vis.



Les ruelles se caractérisent par des ambiances très variées. Étroites, bordées de murs de pierre, sinueuses dans les rues basses, elles surplombent les terrasses dès les premières hauteurs. Leur minéralité est agrémentée, à la belle saison, de végétation luxuriante. Fontaines, anciens lavoirs, croix marquent ces lieux publics.



### 3.3. LES HAMEAUX

#### 3.3.1. Les hameaux des coteaux

Les implantations anciennes bâties sur les coteaux présentent des groupes d'édifices, habitations et bâtiments agricoles, rassemblés, assis sur les courbes de niveaux.

Leurs implantations s'adaptent à la topographie. Les premières terrasses et les combes sont des sites privilégiés, bien exposés, à proximité des terres agricoles des plaines ou des replis.



Le hameau des Combes Hautes émergeant des bois



Le hameau du Colombier dont les bâtiments anciens se dressent sur les premiers coteaux, dominant la plaine

### 3.3.2 . Les hameaux de la plaine

Peu de hameaux installés dans la plaine présentent des architectures anciennes. Gaillardou est un des rares exemples.

Son implantation urbaine bénéficie de la rencontre de deux voies et sa forme obéit à la logique de ces voies.

Les autres implantations, édifiées au 19<sup>e</sup> siècle, obéissent à une logique différente, celle de l'exploitation agricole de la plaine de la Dordogne, dont le lit élargit paraît stabilisé.

Les édifices s'installent selon la logique des voies et des limites parcellaires, réservant ainsi l'espace cultivable. Les limites parcellaires, soulignées par des arbres de haute tige et les volumes réguliers des bâtiments d'exploitation apparaissent d'autant plus comme des marqueurs du paysage.



La plaine vue depuis le fort

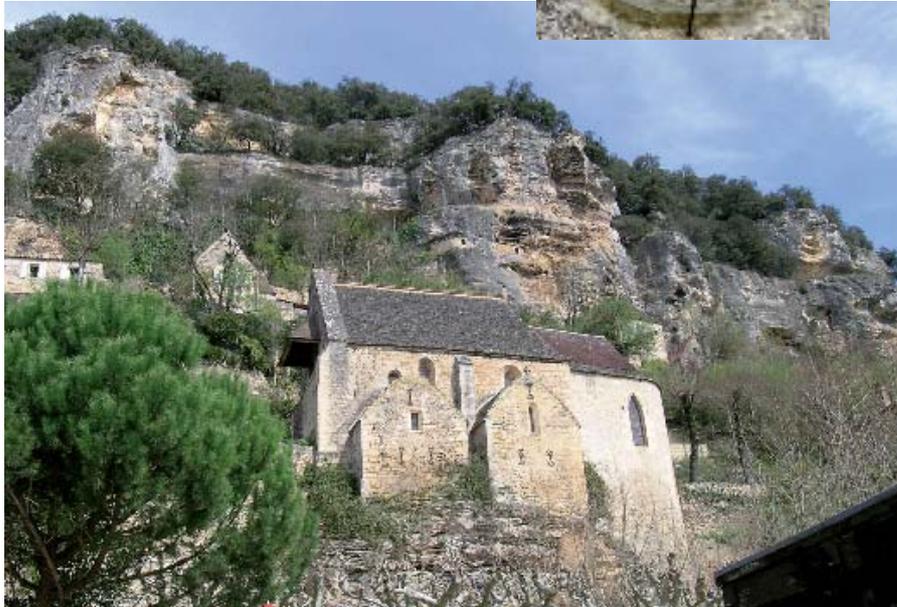


Le hameau de Gaillardou vu depuis les hauteurs de Domme

## **LES PARTICULARITES ARCHITECTURALES**

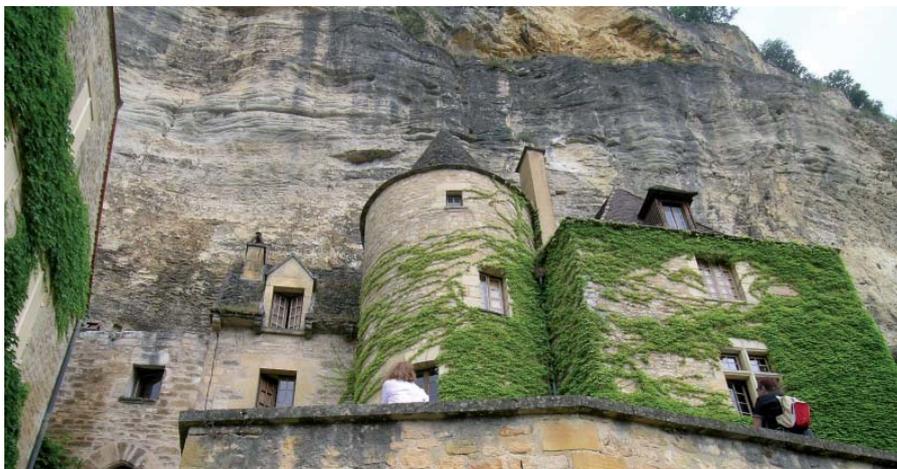
## 4.1. L'ARCHITECTURE DU BOURG

### 4.1. Les monuments



L'église

L'église, édifiée au moyen-âge, porte les traces d'aménagements successifs, notamment au XVIIIe siècle, comme l'atteste la date portée sur la façade occidentale. Les petites chapelles furent accolées postérieurement. Cet édifice remarquable pour son installation sur le rocher peut s'enorgueillir d'être le dernier à conserver sa toiture en lauzes calcaires.



Le manoir Van Nifterik

Le manoir Van Nifterik fut largement reconstruit après la chute de la falaise en 1957.

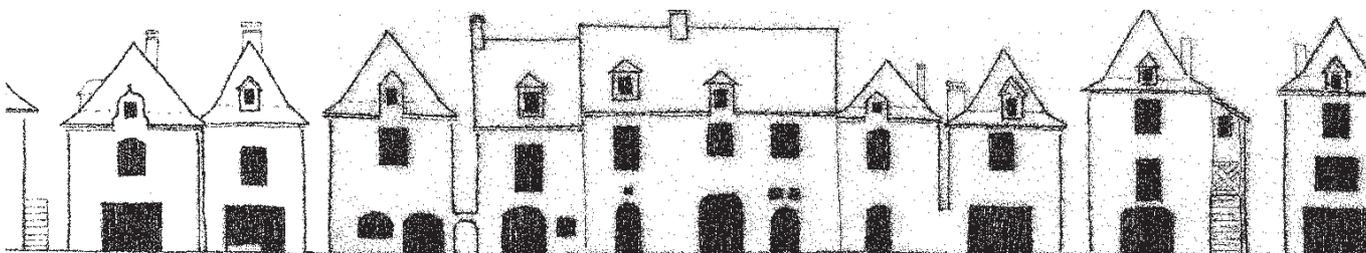
Le manoir de Tarde est un édifice exceptionnel, tant par son architecture soignée du XVe siècle, que par sa position urbaine.

Ces trois édifices, imposants aujourd'hui encore dans le paysage urbain ont la particularité d'avoir participé aux enceintes de La Roque Gageac.



Le manoir de Tarde

### 4.1.2. Les maisons de village



Les maisons du village présentent une belle harmonie, tant par les matériaux et les teintes employées que par le respect d'un rythme et d'un gabarit commun. Ces critères sont particulièrement sensibles pour la préservation de l'identité des lieux.



### 4.1.3. Implantations et volumétries



Les implantations des édifices répondent à des logiques très différentes selon leur position entre le fleuve et la falaise, tant pour des raisons historiques que géographiques.

#### 1 - Le front bâti sur le quai

Cet ensemble linéaire, régulier est issu de sa participation à l'enceinte ainsi que de la nécessité du contact avec l'eau. De nombreux passages, venelles avec arc figurant des portes, ont été obturés, mais subsistent en partie haute, préservant la lisibilité du rythme parcellaire très marqué.

#### 2 - L'épaisseur

Entre la première ligne et le pied du rocher, les édifices s'organisent par terrasses successives. Leurs volumes sont parallèles ou perpendiculaires au lit de la Dordogne.

#### 3 - Le creux du rocher

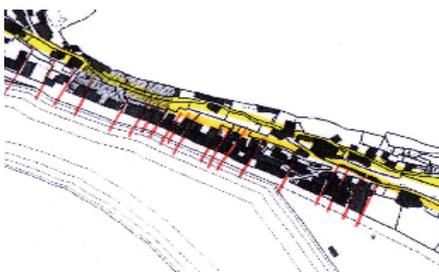
Adossés à la roche, ou



Vue du bourg présentant le front bâti sur le quai, l'épaisseur et le rocher.



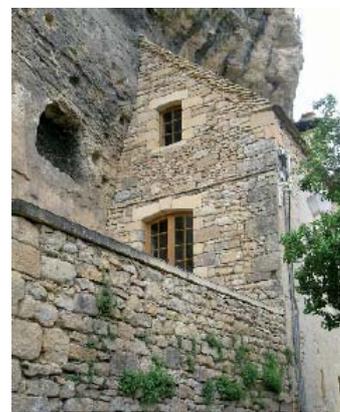
Vue depuis le fort sur les maisons du quai : volumes autonomes faisant face au fleuve.



Plan soulignant le réseau des rues et des venelles.

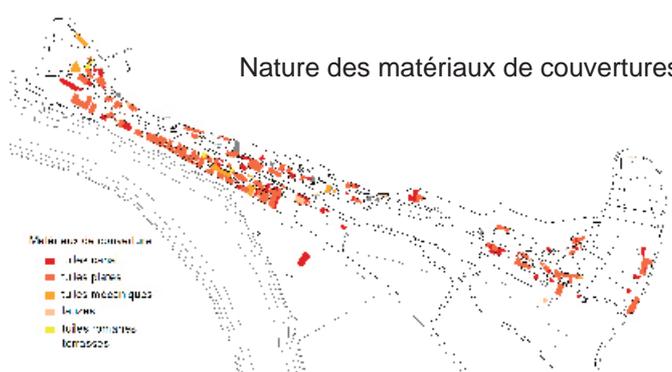
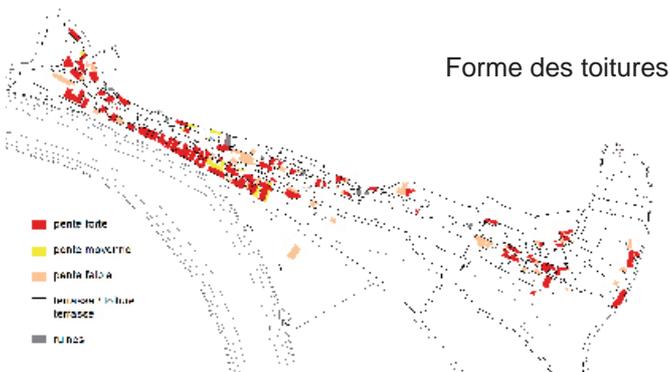


troglodytiques , quelques exemples remarquables de



ce type d'habitat, subsistent encore à La Roque Gageac

### 4.1.4. Les toits



Les toits du village présentent une majorité de fortes pentes, plus ou moins accentuées, ainsi qu'une majorité de couvertures en tuiles plates. Ce mode de couverture a remplacé naturellement la lauze calcaire puisqu'il utilise les mêmes pentes.

Les arêtiers maçonnés au mortier de chaux, s'adaptent avec souplesse aux charpentes anciennes, soulignant la rupture des versants d'un trait fin, contrairement aux tuiles creuses parfois employées.

Les souches de cheminées, émergeant fortement au-dessus des toits pyramidaux élèvent d'imposants volumes couronnés de pierres ou de tuiles.

Les lucarnes, maçonnées de pierre ou charpentées, viennent s'insérer dans les toits, en continuité avec la ligne verticale des ouvertures des façades, alors que les outeaux rompent ponctuellement la ligne de pente.



### 4.1.5. Les façades

Les maisons du bourg de La Roque Gageac ont pour la plupart perdu leurs enduits. Ceux-ci, dégradés furent piqués pour faire apparaître la pierre selon le goût de la fin du XXe siècle.

Cependant, traditionnellement, les bâtiments d'habitation étaient protégés par des enduits de chaux grasse. Ceux-ci présentaient un aspect lissé ou jeté, comme le montrent encore quelques rares exemples. Composés de chaux et de sable local, le ton des enduits était proche de celui de la pierre, éclairci par le blanc lumineux de la chaux.

Des badigeons, sortes de peinture à la chaux, teintés d'ocre ou laissés naturels, accompagnaient cette finition soulignant ainsi la composition de l'architecture par des bandeaux aux encadrements de baies, aux chaînes d'angle et sous la corniche. Le pied de mur, généralement lissé pour renforcer l'enduit était également badigeonné.



Exemple d'édifices ayant conservé ses enduits avec bandeaux en badigeon aux encadrements de baie.



Badigeon de chaux ocre jaune appliqué sur un enduit lissé, afin de marquer les angles de l'édifice



Exemple de variations d'enduits, badigeons et teintes de menuiseries

#### 4.1.6. Les ouvertures

L'alignement des percements selon une même verticale constitue une composante forte de l'architecture des maisons. Le rez-de-chaussée, dédié à un usage différent des étages, est parfois ouvert d'un ou deux arcs. L'alignement des lucarnes participe au rythme d'ensemble.



Les menuiseries appartiennent également à l'identité de l'édifice. Le découpage des fenêtres et le dessin des portes varient selon les époques aussi afin de valoriser les bâtiments selon leurs caractères est-il primordial de conserver ou de réintégrer les menuiseries en harmonie avec le style des bâtiments.



Peu de menuiseries de portes anciennes subsistent, cependant certaines ont conservées les dessins anciens.



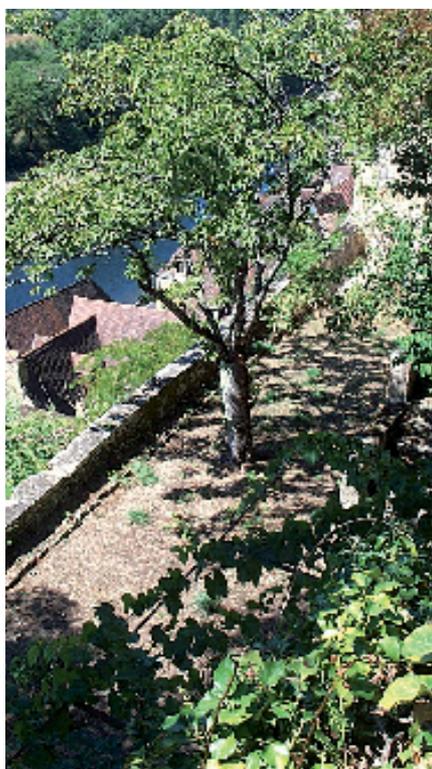
### 4.1.7 Les jardins du bourg

Les jardins du bourg sont discrets. S'ils participent pleinement à la qualité du site, introduisant une présence végétale dans le paysage minéral des façades et de la falaise, ils restent dans un juste équilibre. Ils ne cachent pas l'architecture. Perçus de la vallée, ils se signalent principalement par les bandeaux de vignes qui courent en façade et les volumes de quelques arbres isolés contre lesquels s'adossent les toitures. Depuis les ruelles du bourg, ils laissent libres de nombreuses fenêtres ouvertes sur le paysage de la vallée.

Ces jardins sont implantés sur des terrasses et sont imbriqués dans les volumes bâtis. Des tonnelles ou des treilles assurent la transition avec les maisons et préservent, contre les vues plongeantes, des espaces d'intimité. Les supports de ces plantes grimpantes sont traditionnellement métalliques, de ce fait, en période hivernale, les structures sont peu perceptibles.

La palette végétale se compose de deux familles : les végétaux exotiques adaptés au micro-climat de la falaise exposée plein sud, en bord de Dordogne : les bananiers, des palmiers, des figuiers de barbarie et la famille des végétaux à caractère rural traditionnel, comme les haies de buis et les vignes très présentes.

La qualité du paysage du bourg tient en partie à cet équilibre entre les végétaux exotiques et les végétaux traditionnels. Elle tient également à la transition progressive entre ces jardins et la falaise, vers laquelle s'échappent les plantes les plus adaptées au milieu, comme les valérianes ou les figuiers de barbarie.



## 4.2. L'ARCHITECTURE DES HAMEAUX

### 4.2.1. Les éléments majeurs

A l'extérieur du bourg, les éléments bâtis qui marquent le territoire ne sont pas de même nature que les monuments urbains. Silhouette des hameaux, vastes demeures, bâtiments artisanaux ou agricoles de beaux volumes, tels sont les repères dans le paysages.

D'autres ouvrages plus modestes, tels les croix de chemins ou les fontaines participent à une autre échelle de la qualité des lieux.



Le Bos, demeure imposante et ses terrasses, visibles depuis la route de Cénac



Croix de chemin au Bos



Ancienne tuilerie aux Carbonnières



Fontaine à Gaillardou



Bâtiment néo-renaissance de l'ancienne école

#### 4.2.2. Les édifices des hameaux

Les bâtiments des hameaux de coteau présentent parfois des implantations très comparables à celle que l'on observe dans le bourg. Les volumes parallélépipédiques adossent un petit coté au terrain et offrent un pignon dégagé sur la plaine.



Exemple d'implantation adossée au coteau, face à la vallée



Le hameau des Combes Hautes

Dans la plaine, les volumes linéaires des bâtiments agricoles tracent de longs alignements dans la continuité du tracé parcellaire.



La plaine vue du bourg

Dans la plaine, les édifices dédiés à l'agriculture s'installent à partir du XIXe siècle. La topographie permet des organisations régulières autour de cours, limitées par des murets.



Ferme dans la plaine

Rares sont les bâtiments antérieurs au XIXe siècle. Ceux-ci sont plutôt situés sur les coteaux ou dans les hameaux, tel Gaillardou. Quelle que soit époque d'édification, l'architecture est soignée, composée avec des détails de mise en oeuvre bénéficiant du savoir faire traditionnel.



Rare maison ancienne dans la plaine : la rive du toit présente encore des lauzes calcaire



Souche d cheminée à Gaillardou



Portail en fers plats rivetés

### 4.2.3. Les cabanes

La pierre, omniprésente dans le paysage de La Roque Gageac, dans la falaise, dans les bâtiments, est également le matériau utilisé pour l'empierrement des chemins. Savamment «empilée» à sec, elle devient mur de soutènement ou cabane. Economique, car édifié uniquement avec le matériau du lieu, ce petit ouvrage fait preuve d'une grande résistance face aux agressions des eaux et du gel.

Ayant perdu son usage, lié à des pratiques agricoles disparues, la cabane, chère à nos paysages menace de disparaître sans l'attention humaine qui la défendra de l'invasion végétale. La pratique de la randonnée, ou du cheminement pédestre qui permet la fréquentation des petits chemins où elle subsiste entraîne une reconnaissance nouvelle de ces petits édifices.



Cabane dans les bois de Cap-Long



Cabane dans la plaine de Gaillardou



#### 4.2.4. Les séchoirs à tabac



Séchoir à tabac en briques: le système des ouvertures pour la ventilation participe cette typologie particulière.

La silhouette longiligne des séchoirs à tabac marque la plaine à grands traits. Implantés dans la logique des autres bâtiments agricoles, souvent parallèles aux limites parcellaires, ils constituent une typologie particulière du site.



La structure constructive utilise souvent le poteau bois et la charpente, le mur n'est pas porteur comme dans l'architecture traditionnelle. Ainsi, le matériau de façade est un élément de remplissage, comme la brique creuse ou un bardage comme les planches de bois, matériau économique.



Séchoir à tabac avec un bardage bois : la teinte sombre et mate est caractéristique des traitements traditionnels.

Cette volumétrie particulière associée au matériau constituent les caractéristiques des séchoirs à tabac. Aussi, lorsque se pose la question d'un changement d'usage, les projets de réaffectations doivent respecter ces critères.



Deux séchoirs réutilisés, soit pour des bureaux, soit pour du logement saisonnier.

# 5

## **PROPOSITION POUR LA NOUVELLE ZPPAUP**

## 5.1. IDENTIFICATION DES ENJEUX

Les enjeux pour la préservation des paysages sont liés aux différents secteurs identifiés comme entités paysagères, alors que l'urbanisme et l'architecture se déclinent en deux grands thèmes : le bourg et le territoire.

ces enjeux seront reconduits dans le règlement comme principes de protection.

### SECTEUR DU BOURG ET DE LA FALAISE

#### **Maintenir le paysage vertical emblématique**

Préservation des continuités verticales :

Dordogne comme référent horizontal / quai / front bâti / falaise

#### **Maintenir le paysage urbain**

Préservation de l'équilibre bâti / non bâti

Entretien des espaces non bâtis afin de préserver les points de vues et l'ouverture du paysage

#### **Conserver la forme urbaine**

Respect des règles d'alignement, d'implantation et de volumétrie actuelles

Respect du rythme parcellaire

Maintien et mise en valeur des ruelles et places

#### **Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural**

Maintien des dispositions constructives traditionnelles

Respect de la composition architecturale existante

### SECTEUR DE LA VALLEE

- Maintenir le paysage ouvert ainsi que les particularités liées au méandre
- Conserver le parcellaire rayonnant souligné par les alignements d'arbres et l'implantation du bâti
- Entretien des berges de Dordogne
- Maintenir les points de vues sur la Dordogne et sur les coteaux
- Maintenir et mettre en valeur des chemins
- Conserver et mettre en valeur le bâti ancien
- Assurer une intégration favorable des nouvelles constructions

### SECTEUR DES COTEAUX

- Maintenir la couverture végétale des versants tant pour ses qualités environnementales que pour son rôle paysager
- Maintenir la lisibilité du contact entre le versant boisé et la plaine
- Maintenir et mettre en valeur des chemins
- Conserver et mettre en valeur le bâti ancien

### SECTEUR DU REVERS

- Conserver le caractère rural de la zone
- Maintenir et mettre en valeur des chemins

## 5.2. LE ZONAGE



Le zonage s'appuie sur les conclusions de l'analyse paysagère dégageant les entités de la falaise, de la plaine, des coteaux et du revers.

-  Zone 1 La falaise et le bourg
-  Zone 2 La vallée
-  Zone 3 Les coteaux
-  Zone 4 Le revers